RECUEIL DES PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE ET D'ENSEIGNEMENT POUR LA FORMATION ET L'EMBAUCHE DE PERSONNEL SPÉCIALISÉ POUR LES INDUSTRIES DU TEXTILE ET DE L'HABILLEMENT

Québec

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie
et du Commerce

Préparé par: Christian-L. Champagne et
Normand Poirier
Agents de développement industriel
Service des produits du textile et de l'habillement
Direction des biens de consommation

Publié par la Direction des communications

Dépôt légal, 2e trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-11914-2
©Gouvernement du Québec 1985

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 - Subventions à la création d'emplois spécialisés....	3
1.1 Programmes de subvention à la création d'emplois spécialisés - Sommaire.....	5
1.1.1 Programme "UNI-PME".....	7
1.1.2 Programme "Outils de gestion".....	9
1.1.3 Programme "Bourses d'affaires".....	11
1.1.4 Programme de soutien à l'emploi scientifique.....	13
1.1.5 Programme pour étudiants et étudiantes stagiaires en sciences et en génie.....	15
1.1.6 Principaux organismes à consulter.....	17
CHAPITRE 2 - Subventions pour le perfectionnement et la formation professionnelle.....	19
2.1 Programme de bourses d'études - Formation des jeunes cadres: Fonds F.C.A.R. (Formation de chercheurs et aide à la recherche).....	21
Volet A - Bourses d'études à temps plein.....	21
Volet B - Bourses d'études à temps partiel.....	22
2.2 Programme national de formation dans l'industrie.....	23
Volet A - Formation générale dans l'industrie.....	23
Volet B - Formation dans les métiers en pénurie de main-d'oeuvre spécialisée.....	24

PAGE

Appendice au volet B - Professions désignées.. 26

2.3 Projets de perfectionnement et de formation administrative et technique de courte durée... 27

2.4 Programmes de bourses d'incitation à la formation de technologues spécialisés en textiles et d'aide technique à l'embauche de nouveaux gradués dans l'industrie..... 29

Volet A - Incitation à l'inscription au programme normal de formation en technologie des textiles..... 30

Volet B - Incitation à la poursuite du programme de formation professionnelle spécialisée en technologie des textiles..... 30

CHAPITRE 3 - Répertoires des programmes et des établissements de formation professionnelle et liste des principaux établissements spécialisés d'enseignement..... 33

3.1 Répertoire des programmes de formation professionnelle..... 35

3.2 Répertoire des établissements de formation professionnelle (par région)..... 65

3.3 Liste des principaux établissements spécialisés (par secteur)..... 81

INTRODUCTION

La création de nouvelles technologies et leurs nombreuses applications créent une forte demande de spécialistes qualifiés et de main-d'oeuvre technique toujours plus expérimentée et compétente. Dans l'univers très compétitif des industries du textile et de l'habillement, il importe de renforcer davantage les compétences en gestion, en production, en conception et en commercialisation pour augmenter la compétitivité de ces entreprises.

L'amélioration de ces quatre fonctions administratives essentielles à la survie et au développement de la productivité des entreprises du textile et de l'habillement nécessitera la venue de nouvelles ressources humaines qualifiées et la formation professionnelle du personnel affecté à de nouvelles tâches. L'embauche de spécialistes, ainsi que la formation, le perfectionnement et le reclassement professionnels deviennent donc des objectifs importants du développement de ces industries.

Afin d'atteindre ces objectifs, le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec a tout dernièrement favorisé la création de centres de productivité, dont un des mandats est de créer des outils d'information et de formation spécialisée.

Dans le but de sensibiliser les principaux intervenants, ce document de travail, présente un inventaire des programmes d'aide gouvernementale ainsi qu'un répertoire des programmes de cours et des institutions d'enseignement spécialisé. A l'aide de ce document, le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec vise à souligner l'importance du personnel spécialisé dans les entreprises québécoises du textile et de l'habillement.

CHAPITRE 1

SUBVENTIONS

À LA CRÉATION

D'EMPLOIS SPÉCIALISÉS

1.1 PROGRAMMES DE SUBVENTION À LA CRÉATION D'EMPLOIS SPÉCIALISÉS - SOMMAIRE

1.1.1 PROGRAMME "UNI-PME"

- Pour l'embauche de personnes diplômées de cégep ou d'université en administration ou tout autre discipline pertinente dans le but de renforcer l'équipe de direction.

- Subvention: 50% du salaire (1re année), minimum 7 000 $, maximum 12 000 $.

- Ministère de l'Industrie et du Commerce, directions et bureaux régionaux.

1.1.2 PROGRAMME "OUTILS DE GESTION"

- Pour l'embauche de personnes diplômées de cégep ou d'université pour projets ponctuels en administration, commercialisation, développement de nouveaux produits, production, etc.

- Projets d'une durée maximale de vingt (20) semaines.

- Subvention de 100% du salaire pour la durée du projet, maximum de 220 $ à 270 $ par semaine.

- Ministère de l'Industrie et du Commerce, directions et bureaux régionaux.

1.1.3 PROGRAMME "BOURSES D'AFFAIRES"

- Pour les personnes diplômées de cégep ou d'université qui souhaitent créer leur propre emploi en fondant leur propre entreprise ou en devenant partenaires dans une PME existante.

- Chaque personne diplômée admissible peut bénéficier d'une garantie de prêt pour les 2/3 du montant emprunté (jusqu'à un maximum de 25 000 $ pour 5 ans). Le Gouvernement assume la totalité des frais d'intérêt la première année du prêt et 50% pour les deux années subséquentes.

- Ministère de l'Industrie et du Commerce, directions et bureaux régionaux.

1.1.4 PROGRAMME DE SOUTIEN À L'EMPLOI SCIENTIFIQUE

- Pour personnes diplômées de cégep ou d'université en science physique, en génie, en informatique et pour encourager les PME à se doter de nouvelles ressources scientifiques et techniques.

- Pour une durée d'emploi de 3 ans: subvention de 70% du salaire la 1re année et 30% du salaire la 2e année.

- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie.

1.1.5 PROGRAMME POUR ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES STAGIAIRES EN SCIENCES ET EN GÉNIE

- Pour étudiants et étudiantes de cégep et d'université, dans le but de résoudre des problèmes d'ingénierie ou de technologie au moyen de projets de courte durée réalisés dans des entreprises.

- Subvention versée à l'égard du salaire pouvant aller de 200 $ à 410 $ par semaine plus remboursement de frais de déplacements inhérents au projet.

- Conseil national de recherches du Canada.

1.1.6 PRINCIPAUX ORGANISMES À CONSULTER

- A la page 17 du présent document, vous trouverez la liste des principaux organismes gouvernementaux à consulter pour vous prévaloir de ces programmes de subvention.

Note: Une explication détaillée sur chacun de ces cinq programmes de subvention à la création d'emploi est exposée dans les pages suivantes sur:

1) les critères d'admissibilité;
2) les formes d'aide.

1.1.1 PROGRAMME "UNI-PME"

OBJECTIF

Renforcer l'équipe de direction de la PME en l'incitant à embaucher à titre permanent une personne diplômée de niveau collégial ou universitaire.

AIDE FINANCIÈRE AUX ENTREPRISES

Le programme UNI-PME prévoit le versement, à l'entreprise, de subventions égales à 50% du salaire payé au(à la) diplômé(e) durant la première année de son engagement, jusqu'à un maximum de:

- 7 000 $ pour un(e) diplômé(e) de niveau collégial (DEC);
- 10 000 $ pour un(e) diplômé(e) universitaire de 1er cycle (baccalauréat);
- 12 000 $ pour un(e) diplômé(e) universitaire de 2e cycle (maîtrise) ou de 3e cycle (doctorat).

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ CONCERNANT L'ENTREPRISE(1)

VOLET A: ÊTRE UNE ENTREPRISE:

- manufacturière ayant à son emploi de 5 à 250 employés permanents, ou;
- touristique, exploitant un établissement hôtelier de 20 à 200 chambres (les restaurants ne sont pas admissibles), ou;
- de récupération et de recyclage visant la fabrication d'un nouveau produit et ayant à son emploi de 5 à 250 employés permanents, ou;
- de production de logiciels ayant à son emploi de 5 à 250 employés permanents, ou;
- de commerce de gros ayant à son emploi de 20 à 200 employés permanents.

VOLET B: L'ENTREPRISE DOIT:

- être légalement constituée et en activité depuis au moins six mois à la date de la demande.

(1) Si elle est liée à d'autres entreprises, l'ensemble ne doit pas compter plus de 250 employés permanents.

- avoir son siège social au Québec;

- ne pas bénéficier d'un autre programme d'aide gouvernemental, au titre des mêmes dépenses;

- assurer que le poste ainsi créé ne remplace pas un emploi existant;

- s'engager à maintenir le(la) diplômé(e) dans son emploi pendant une période de 12 mois consécutifs.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ CONCERNANT LE(LA) DIPLÔMÉ(E)

- Être citoyen(ne) canadien(ne) ou immigrant(e) reçu(e);

- résider au Québec depuis plus de deux ans ou avoir résidé au Québec pendant une période continue d'au moins cinq ans;

- ne pas poursuivre des études à plein temps;

- ne pas bénéficier d'un autre programme gouvernemental d'aide à l'emploi au cours de sa période d'engagement;

- être sans emploi;

- ne pas être à l'emploi de l'entreprise bénéficiaire ou ne pas avoir travaillé pour elle au cours des six mois précédant son engagement (en excluant les stages faits dans le cadre d'un programme scolaire ou d'un emploi d'été et la participation au programme "Outils de gestion");

- ne pas être actionnaire de l'entreprise au moment de l'embauche;

- détenir depuis moins de cinq ans un diplôme[1] universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat), de cégep (DEC) ou de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, dans une discipline qui se rapporte à l'emploi.

LA RESPONSABILITÉ DU PROGRAMME

Ce sont les équipes du MIC en région qui recevront les demandes et qui évalueront, avec la collaboration de représentants du monde des affaires et du milieu de l'enseignement, la pertinence de chacun des projets soumis. (voir page 17)

(1) Le(la) diplômé(e) doit présenter soit un diplôme, soit une attestation d'un cours complété et reconnu par le ministère de l'Éducation.

1.1.2 PROGRAMME "OUTILS DE GESTION"

AIDE FINANCIÈRE AUX ENTREPRISES

En vertu de ce programme, le ministère de l'Industrie et du Commerce paie entièrement le salaire du (de la) ou des diplômés (es), jusqu'à concurrence de:

- 220 $ par semaine pour un(e) diplômé(e) collégial(e);
- 250 $, pour un(e) diplômé(e) universitaire de 1er cycle;
- 270 $, pour un(e) diplômé(e) universitaire de 2e cycle,

pendant une période pouvant aller jusqu'à 20 semaines.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ CONCERNANT L'ENTREPRISE(1) OU L'ORGANISME

VOLET A: L'ENTREPRISE OU L'ORGANISME EST:

- une entreprise manufacturière ayant à son emploi de 5 à 250 employés permanents, ou;
- une entreprise touristique, exploitant un établissement hôtelier de 20 à 200 chambres (les restaurants ne sont pas admissibles), ou;
- une entreprise de récupération et de recyclage visant la fabrication d'un nouveau produit et ayant à son emploi de 5 à 250 employés permanents, ou;
- une entreprise de production de logiciels ayant à son emploi de 5 à 250 employés permanents, ou;
- une entreprise de commerce de gros ayant à son emploi de 20 à 200 employés permanents, ou;
- une entreprise du secteur tertiaire technologique ayant à son emploi de 5 à 250 employés permanents, ou;
- un regroupement d'entreprises commerciales par franchisage, ou en voie de l'être, ou;
- une association sectorielle de propriétaires de commerces de détail, dont le but est d'aider ses membres à améliorer leur gestion (SIDAQ, etc.), ou;

(1) Si elle est liée à d'autres entreprises, l'ensemble ne doit pas compter plus de 250 employés permanents.

- une corporation de développement économique, ou;

- une association touristique régionale.

VOLET B: L'ENTREPRISE DOIT:

- être légalement constituée et en activité depuis au moins six mois à la date de la demande;

- avoir son siège social au Québec;

- ne pas bénéficier d'un autre programme d'aide gouvernemental, au titre des mêmes dépenses;

- assurer que le poste ainsi créé ne remplace pas un emploi existant.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ CONCERNANT LE(LA) DIPLÔMÉ(E)

- être citoyen(ne) canadien(ne) ou immigrant(e) reçu(e);

- résider au Québec depuis plus de deux ans ou avoir résidé au Québec pendant une période continue d'au moins cinq ans;

- ne pas poursuivre des études à plein temps;

- ne pas bénéficier d'un autre programme gouvernemental d'aide à l'emploi au cours de sa période d'engagement;

- être sans emploi;

- ne pas être à l'emploi de l'entreprise bénéficiaire ou ne pas avoir travaillé pour elle au cours des six mois précédant son engagement (en excluant les stages faits dans le cadre d'un programme scolaire ou d'un emploi d'été);

- ne pas être actionnaire de l'entreprise au moment de l'embauche;

- détenir depuis moins de cinq ans un diplôme universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat), de cégep (DEC) ou de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, dans une discipline qui se rapporte à l'emploi.

LA RESPONSABILITÉ DU PROGRAMME

Reçues et analysées par les directions régionales du MIC, les demandes provenant des entreprises seront acheminées aux institutions d'enseignement participantes, lesquelles verront, en collaboration avec un centre de recrutement, à sélectionner les diplômés(es) répondant le mieux aux attentes de l'entreprise.
(voir page 17)

1.1.3 PROGRAMME "BOURSES D'AFFAIRES"

UNE AIDE FINANCIÈRE ET TECHNIQUE

Le programme BOURSES D'AFFAIRES s'adresse aux diplômés(es) d'université, de cégep (secteur professionnel) ou de secondaire V répondant à certaines conditions et désirant mettre leur esprit d'entreprise au service du développement économique du Québec.

En vertu de ce programme, chaque diplômé(e) admissible pourra bénéficier d'une garantie de prêt pour les 2/3 du solde en capital d'un prêt, qui peut atteindre 25 000 $, consenti par une institution financière. La garantie gouvernementale sera valable pour cinq ans.

De plus, le ministère de l'Industrie et du Commerce, qui administre ce programme, assumera la totalité des frais d'intérêt de cet emprunt pour la première année du prêt, puis la moitié de ces frais pendant les deux années subséquentes. Durant la première année du prêt, il n'y a aucun remboursement de capital.

Cette aide financière vous permettra de démarrer une nouvelle entreprise ou de devenir partenaire dans une entreprise qui existe déjà.

Vous pourrez bénéficier de l'assistance des équipes techniques du ministère de l'Industrie et du Commerce. Si vous le désirez, vous pourrez aussi vous inscrire aux sessions de perfectionnement en gestion d'entreprise offertes par le MIC.

POUR ÊTRE ADMISSIBLE AU PROGRAMME

Vous devrez:

- être diplômé(e) universitaire ou collégial(e) (secteur professionnel) depuis moins de cinq (5) ans, ou;

- détenir un des diplômes mentionnés ci-dessus et avoir 30 ans ou moins, ou;

- détenir un certificat d'études de secondaire V, posséder 5 ans d'expérience sur le marché du travail, dont 2 en gestion d'entreprise et avoir obtenu 30 crédits de cours d'administration et avoir 30 ans ou moins;

- être parrainé par un gestionnaire d'expérience. Cette personne-ressource, en plus de vous aider à démontrer la rentabilité de votre projet, pourra vous faire profiter de ses conseils et de son appui.

Cependant, concernant les candidates qui ont dû quitter le marché du travail à cause de responsabilités parentales, des conditions particulières s'appliquent quant à leur âge et au nombre d'années depuis lequel elles détiennent un diplôme.

- chaque projet devra d'abord être autorisé par les équipes du Ministère en région;

- les projets présentés devront avoir pour objet:

  - une activité de fabrication;

  - l'assainissement de l'eau, de l'air ou de la terre;

  - l'aménagement des ressources forestières et le reboisement;

  - la récupération des déchets et la transformation de ceux-ci en produits utilisables;

  - la production industrielle de biens d'artisanat;

  - la production de logiciels;

  - les services commerciaux de design et de création dans le secteur des biens manufacturiers;

  - les services à l'exportation;

  - une activité touristique autre que la restauration;

  - le commerce en gros de produits fabriqués au Québec;

  - une activité de négociateur autonome (à la Bourse de Montréal).

LA RESPONSABILITÉ DU PROGRAMME

Ce sont les équipes du Ministère en région qui recevront vos demandes et qui évalueront la pertinence de vos projets.

Pour obtenir plus de renseignements sur le programme BOURSES D'AFFAIRES ou pour soumettre votre projet, vous pouvez communiquer avec les bureaux régionaux du ministère de l'Industrie et du Commerce. (voir page 17)

1.1.4 PROGRAMME DE SOUTIEN À L'EMPLOI SCIENTIFIQUE

Ce programme s'adresse aux chefs d'entreprises du Québec. À partir de 1984 et pendant 3 ans, 400 postes de professionnels et de techniciens seront créés chaque année.

BUT

Encourager les petites et moyennes entreprises à se doter de nouvelles ressources scientifiques et techniques.

ADMISSIBILITÉ

- Les entreprises industrielles de moins de 500 employés;
- Les entreprises du tertiaire scientifique telles que:
  - les bureaux d'études et de services (génie-conseil, informatique, design industriel, etc.);
  - les laboratoires et centres d'essais;
  - les instituts ou centres de recherche industrielle.

NATURE DES EMPLOIS

EMPLOIS PROFESSIONNELS

Diplômés universitaires de 1er cycle en sciences de la nature, sciences physiques et génie.

EMPLOIS DE TECHNICIENS

Diplômés d'études collégiales (DEC) de formation professionnelle en techniques biologiques ou physiques, incluant l'informatique.

SUBVENTION

1re année: 70% du salaire de base de l'employé;

2e année: 30% du salaire de base indexé;

3e année: aux frais de l'entreprise.

DURÉE DE L'EMPLOI

3 ans.

BUDGET 1984-1985

4 150 000 $.

Pour plus de renseignements, s'adresser au:

Ministère de l'Enseignement supérieur,
de la Science et de la Technologie
875, Grande Allée est, 3e étage
Québec (Québec)
G1R 4Y8

Tél.: (418) 643-3885.

1.1.5 PROGRAMME POUR ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES STAGIAIRES EN SCIENCES ET EN GÉNIE

ORGANISME RESPONSABLE

Conseil national de recherches du Canada

OBJECTIF

Résoudre des problèmes d'ingénierie ou de technologie au moyen de projets de courte durée conduits dans les entreprises, sous la direction de personnel qualifié, par des étudiants(es) en sciences ou en génie de collège ou d'université.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Le projet doit être de nature scientifique ou technologique;
- Le projet doit être susceptible d'engendrer un accroissement de la production, une diminution des coûts, de nouveaux procédés, de nouveaux produits, etc.;
- Le projet doit offrir à l'entreprise des possibilités d'accroître ses connaissances et sa capacité technologique;
- Les étudiants(es) en sciences et en génie qui travaillent au projet doivent poursuivre des études à temps plein menant à un diplôme universitaire ou à un diplôme exigeant un minimum de deux ans d'études dans un collège, un institut technique ou l'équivalent;
- Les étudiants doivent constituer des additions au personnel et ne doivent pas déplacer de personnel existant;
- Les candidats doivent être employés conformément à leur formation technique.

FORMES D'AIDE

- Paiement d'une partie du salaire des étudiants embauchés, dont le montant est fonction de leur qualifications.
  - Maximum 410 $/sem. au détenteur d'une maîtrise;
  - Minimum 200 $/sem. étudiant institut technologique.

- Remboursement des frais des déplacements nécessaires au déroulement normal du travail dans le cadre du projet approuvé.

INFORMATION

Conseil national de recherches du Canada
333, rue Franquet
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4C7

Tél.: (418) 648-3419

1.1.6 PRINCIPAUX ORGANISMES À CONSULTER

1. DIRECTIONS ET BUREAUX RÉGIONAUX D'INDUSTRIE - QUÉBEC

BAS-ST-LAURENT (Gaspésie)
337, rue Moreault,
2e étage
Rimouski (Québec)
G5L 1P4
(418) 722-3577

BAS-ST-LAURENT (New-Carlisle)
59, rue Notre-Dame
New-Carlisle (Québec)
G0C 1Z0
(418) 752-2220

SAGUENAY/LAC-ST-JEAN
Edifice Marguerite-Belley
3950, boul. Harvey,
1er étage
Jonquière (Québec)
G7X 8L6
(418) 547-9336

QUÉBEC
860, place D'Youville,
6e étage
Québec (Québec)
G1R 3P6
(418) 643-8993

QUÉBEC (Beauce)
11535, 1re Avenue,
bureau 504
St-Georges-Est (Québec)
G5Y 2C7
(418) 228-9537

QUÉBEC (Montmagny)
68, rue du Palais-de-Justice
Montmagny (Québec)
G5V 1P5
(418) 248-3331

MAURICIE/BOIS-FRANCS
Edifice Capitanal
100, rue Laviolette,
3e étage
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5S9
(819) 379-6776

VICTORIAVILLE
Edifice provincial
62, rue St-Jean-Baptiste
Victoriaville (Québec)
G6P 4E3
(819) 752-9781

ESTRIE
740, rue Galt Ouest,
bureau 303
Sherbrooke (Québec)
J1H 1Z3
(819) 565-0205

MONTRÉAL
Edifice Mercantile
770, Sherbrooke Ouest,
7e étage
Montréal (Québec)
H3A 1G1
(514) 873-5581

MONTRÉAL (Laval)
1435, boul. Martin Ouest,
bureau 505
Laval (Québec)
H7S 2C6
(514) 668-6535

MONTRÉAL (Laurentides)
Edifice administratif
85, rue De Martigny Ouest,
bureau 3.7
Saint-Jérôme (Québec)
J7Y 3R8
(514) 436-6331

MONTRÉAL (Richelieu)
Edifice Montval
201, place Charles-Lemoyne,
bureau 104
Longueuil (Québec)
J4K 2T5
(514) 873-4446

OUTAOUAIS
Place du Centre
Edifice Jos-Montferrand
170, rue de l'Hôtel-de-Ville,
6e étage
Hull (Québec)
J8X 4C2
(819) 771-6239

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
180, boul. Rideau,
bureau 220
Noranda (Québec)
J9X 1N9
(819) 762-0865

CÔTE-NORD ET NOUVEAU-QUÉBEC
Centre Commercial Laflèche
625, boul. Laflèche
Baie-Comeau (Québec)
G5C 1C5
(418) 589-5715

2. CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA

MONTRÉAL

2535, boul. Cavendish,
Bureau 215
Montréal (Québec)
H4B 2Y5
(514) 482-0651

QUÉBEC

C.P. 9038
333, rue Franquet
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4C7
(418) 648-3419

3. MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE
875, Grande Allée Est, 3e étage
Québec (Québec)
G1R 4Y8
(418) 643-3885

CHAPITRE 2

SUBVENTIONS POUR

LE PERFECTIONNEMENT

ET

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

2.1 PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTUDES - FORMATION DES JEUNES CADRES: FONDS F.C.A.R. (Formation de chercheurs et aide à la recherche)

- Pour aider les jeunes administrateurs et administratrices de P.M.E. à se perfectionner ou à parfaire leurs études dans le but d'aider les P.M.E. à se doter de personnel plus qualifié;

- Les personnes admissibles doivent posséder au moins deux années d'expérience à un poste de cadre;

- Les bourses peuvent atteindre 9 000 $/an pour des études à temps plein ou 150 $ par crédit pour des cours de baccalauréat et 265 $ par crédit pour des cours de maîtrise dans les universités du Québec et d'Ottawa;

- Bourses d'études du fonds F.C.A.R.

VOLET A: BOURSES D'ÉTUDES À TEMPS PLEIN

OBJECTIFS

- Aider les petites et moyennes entreprises manufacturières et commerciales à se doter d'administrateurs qualifiés;

- Aider les jeunes administrateurs à parfaire leur formation professionnelle initiale en fonction de leurs besoins et de ceux des petites et moyennes entreprises du Québec.

CANDIDATS ADMISSIBLES

Les personnes possédant au moins deux années d'expérience à un poste de cadre, désireuses de faire carrière dans l'administration de petites ou moyennes entreprises au Québec.

FORME D'AIDE

Bourses d'études à temps complet (trois sessions par an): 9 000 $.

LIEU D'ÉTUDES

Les études devront avoir lieu dans les universités du Québec et d'Ottawa. Cependant dans les cas de programmes qui ne seraient pas disponibles au Québec, ni à Ottawa des bourses pourraient être accordées pour des études à l'extérieur.

VOLET B: BOURSES D'ÉTUDES À TEMPS PARTIEL

OBJECTIFS

- Aider les petites et moyennes entreprises à se doter d'administrateurs qualifiés.

- Aider les jeunes administrateurs à parfaire leur formation professionnelle initiale en fonction de leurs besoins et de ceux des petites et des moyennes entreprises du Québec.

CANDIDATS ADMISSIBLES

Les personnes occupant un poste d'administrateur dans une PME au Québec depuis au moins deux ans et qui continueront à y travailler pendant la durée de leur programme d'études.

FORME D'AIDE

Bourses d'études à temps partiel: 265 $ par crédit (maîtrise) ou 150 $ par crédit (baccalauréat).

Toutes les demandes de renseignements doivent être acheminées avant la fin d'octobre, au Fonds F.C.A.R.

Service des bourses
Fonds F.C.A.R.
979, rue De Bourgogne, 4e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1W 2L4

Tél.: (418) 643-3862
(418) 643-8560

2.2 PROGRAMME NATIONAL DE FORMATION DANS L'INDUSTRIE

VOLET A: FORMATION GÉNÉRALE DANS L'INDUSTRIE (FGI)

OBJECTIF

Répondre aux besoins des employeurs en matière de travailleurs qualifiés en améliorant les possibilités d'emploi et la compétence des travailleurs, grâce à des programmes de formation élargis et améliorés, dispensés par l'employeur.

CANDIDATS ADMISSIBLES

EMPLOYEURS

Tous les employeurs ou toutes les associations d'employeurs canadiens dont les entreprises ne sont pas surtout financées par les deniers publics peuvent faire une demande d'aide en vertu de ce programme.

STAGIAIRES: pour être admissible, le stagiaire doit:

- ne plus être tenu en vertu de la loi en vigueur dans sa province de résidence, de fréquenter l'école;
- être employé par l'employeur contractant ou un membre de l'association contractante pendant la période de formation;
- être susceptible de tirer un profit durable de cette formation et de cette expérience, grâce à un choix de carrière plus vaste et à l'amélioration de ses possibilités de gains;

FORME D'AIDE

La Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada (C.E.I.C.) rembourse la majorité des coûts directs de la formation spécifique que l'employeur s'engage à dispenser ainsi qu'une partie des salaires versés aux stagiaires. Les taux de remboursement tiennent compte des différentes catégories de stagiaires: clients aux besoins spéciaux, chômeurs, clients dont l'emploi est menacé, clients en emploi.

Un autre volet concerne la formation des femmes dans des professions non traditionnelles. Une profession est considérée comme non traditionnelle lorsque 90% ou plus de ceux qui l'exercent sont des hommes. À cette fin, la Commission rembourse jusqu'à 75% des salaires pendant la formation et jusqu'à 100% des frais de formation.

VOLET B: FORMATION DANS LES MÉTIERS EN PÉNURIE DE MAIN-D'OEUVRE SPÉCIALISÉE (FMPMS)

OBJECTIF

Encourager l'industrie à perfectionner des travailleurs canadiens dans des professions (voir liste p. 25) hautement spécialisées souffrant d'une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée. Jusqu'ici, les postes vacants dans ces professions étaient ordinairement comblés par des travailleurs recrutés à l'étranger.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

FORMATION

Les besoins en compétence et en connaissances doivent être tels qu'ils nécessitent une formation importante de quatre ans en général, mais toujours d'au moins deux ans. Les remboursements s'appliquent à 50% de la durée totale de la formation (minimum 52 semaines, maximum 104 semaines).

STAGIAIRES

Les stagiaires ne doivent plus être tenus en vertu de la loi en vigueur dans leur province de résidence de fréquenter l'école. Ils se doivent d'être employés par l'entreprise contractante. La sélection relève exclusivement de l'employeur et la situation d'emploi stagiaire avant la formation n'affecte pas la contribution financière de la C.E.I.C.

EMPLOYEURS

Tous les employeurs sont admissibles, sauf ceux financés en grande partie par les recettes fiscales.

FORME D'AIDE

- Salaire des stagiaires: 50% des salaires pendant la période totale admissible à la FMPMS;

- Frais de formation: jusqu'à 100%.

S'adresser à la Commission de l'emploi et
de l'immigration du Canada
ATRIUM
5555, 3e Avenue Ouest
Charlesbourg (Québec)
G1K 7T5

Tél.: (418) 627-4414

au Centre d'emploi du Canada de votre localité

ou à un des bureaux du ministère de la Main-d'oeuvre et
de la Sécurité du revenu du Québec

Appendice
au volet B

PROFESSIONS DÉSIGNÉES

CCDP	PROFESSIONS DÉSIGNÉES
2117	Techniciens en sciences physiques
2163	Dessinateurs
2165	Techniciens en architecture et en ingénierie
2183	Analystes et programmeurs en informatique
8165	Ouvriers à la distillation, la sublimation et la carbonisation de produits chimiques
8311	Ajusteurs-outilleurs
8313	Machinistes et régleurs de machines-outils
8335	Soudeurs et oxycoupeurs
8533	Installateurs et réparateurs d'appareils électriques
8534	Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de matériel électronique
8535	Installateurs et réparateurs d'appareils électroniques
8551	Patronniers, marqueurs et coupeurs de tissu, fourrure et cuir
8586	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs de la réparation du matériel mécanique
8588	Mécaniciens et réparateurs d'instruments de précision
8596	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs de la fabrication, du montage et de la réparation
8733	Electriciens d'installation et d'entretien
9531	Conducteurs d'installations de centrale électrique
9533	Conducteurs-mécaniciens de machines fixes.

2.3 PROJETS DE PERFECTIONNEMENT ET DE FORMATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DE COURTE DURÉE

OBJECTIFS

Organiser des séminaires et colloques de formation administrative et technique visant l'amélioration de la productivité et la modernisation des entreprises.

ADMISSIBILITÉ ET FRAIS

- Toutes les entreprises manufacturières oeuvrant dans les industries du textile et de l'habillement sont visées.

- Les coûts sont dépendants de la durée des séminaires et du nombre de personnes participantes.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER À L'UN DES ORGANISMES SUIVANTS:

1. CENTRE QUÉBÉCOIS DE PRODUCTIVITÉ DU VÊTEMENT
   555, rue Chabanel Ouest, bureau 800
   Montréal (Québec)
   H2N 2H8

   Tél.: (514) 384-9760

2. PROTEXTILE, LE CENTRE QUÉBÉCOIS DE PRODUCTIVITÉ DU TEXTILE
   3000, rue Boullé
   Saint-Hyacinthe (Québec)
   J2S 1H9

   Tél.: (514) 778-1870

3. Les principales associations sectorielles

3.1 ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS DE MODE ENFANTINE (CAMA)
8235, av. Mountain Sights, bureau 304
Montréal (Québec)
H4P 2B4

Tél.: (514)

3.2 ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN COUTURE DU QUÉBEC
5290-A, boul. des Laurentides
Laval (Québec)
H7K 2J8

Tél.: (514) 625-2212

3.3 INSTITUT CANADIEN DES TEXTILES
1080, côte du Beaver Hall
Montréal (Québec)
H2Z 1T6

Tél.: (514) 866-2081

3.4 INSTITUT DES MANUFACTURIERS DE VÊTEMENT DU QUÉBEC
555, Chabanel Ouest, bureau 801
Montréal (Québec)
H2N 2H8

Tél.: (514) 382-3846

2.4 PROGRAMMES DE BOURSES D'INCITATION À LA FORMATION DE TECHNOLOGUES SPÉCIALISÉS EN TEXTILES ET D'AIDE TECHNIQUE À L'EMBAUCHE DE NOUVEAUX DIPLÔMÉS DANS L'INDUSTRIE

PAR LA FONDATION TEX-SCOPE INC.,
ST-HYACINTHE (QUÉBEC)

La Fondation Tex-Scope inc. est une société sans but lucratif constituée en mars 1960 selon les Lois du Québec et ayant pour mandat de susciter et d'encourager la formation et l'embauche de technologues spécialisés en textiles. La Fondation Tex-Scope regroupe des représentants de l'industrie textile et des secteurs connexes qui oeuvrent bénévolement à la réalisation de ce mandat par les moyens suivants:

- Sensibilisation des étudiants et intervenants du milieu au sujet des besoins de l'industrie textile en matière de main-d'oeuvre technique et professionnelle spécialisée face aux changements technologiques;

- Recrutement de nouveaux membres et cueillette de dons auprès des industries du textile et des secteurs connexes, des associations techniques et industrielles et autres groupes intéressés à la promotion de la formation en technologie textile;

- Élaboration et gestion de programmes de bourses visant à inciter et encourager des étudiants en formation ou en réorientation de carrière à s'inscrire et à poursuivre avec succès les ~~Les~~ programmes de formation professionnelle en techniques des textiles;

- Identification des étudiants et des industriels textiles désireux d'agir comme tuteur et conseiller auprès d'étudiants en formation professionnelle textile et liaison entre ces étudiants et ces industriels;

- Coordination et suivi de l'évolution académique des étudiants-boursiers et distribution des allocations de bourses;

- Coordination et suivi des activités d'initiation des étudiants sur le marché du travail par l'offre d'emplois d'été pertinents aux étudiants en formation et, plus particulièrement, par des efforts privilégiés de placement des diplômés en technologie des textiles dans les industries du textile.

VOLET A: INCITATION À L'INSCRIPTION AU PROGRAMME NORMAL DE FORMATION EN TECHNOLOGIE DES TEXTILES

OBJECTIF

Inciter et encourager toute personne détentrice d'un diplôme d'études secondaires à poursuivre ses études collégiales au programme de formation professionnelle #251 "Techniques des textiles".

CANDIDATS ADMISSIBLES

Toute personne ayant été admise en techniques des textiles par le Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM).

Pour accéder au programme de formation en techniques des textiles, l'étudiant(e) doit avoir son diplôme de secondaire V et il (elle) doit également avoir suivi avec succès les cours préalables pertinents en chimie, en mathématiques et en physique.

De plus, un formulaire spécial de demande d'admission en techniques des textiles doit parvenir dûment rempli au SRAM avant le 1er mars pour la session d'automne, et avant le 1er novembre pour la session d'hiver.

FORME D'AIDE

La Fondation TEX-SCOPE INC. offre aux étudiants(es) inscrits(es) pour la première fois au cours de formation spécialisée en techniques des textiles une bourse totale de 500$ pour l'année scolaire.

Cette bourse annuelle est versée en 2 tranches égales de 250 $ à chaque étudiant(e) en cours de formation vers le début de la seconde demie de chacune des sessions d'automne et d'hiver.

VOLET B: INCITATION À LA POURSUITE DU PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE SPÉCIALISÉE EN TECHNOLOGIE DES TEXTILES

OBJECTIF

Inciter et encourager les étudiants(es) ayant complété avec succès leur première année collégiale à poursuivre leur programme de formation dans l'une ou l'autre des spécialisations #251-01 "Chimie-teinture" et #251-02 "Production-Contrôle".

CANDIDATS ADMISSIBLES

Toute personne ayant été admise en techniques des textiles par le Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM) et ayant complété avec succès les cours préalables aux deuxième et troisième années collégiales.

FORME D'AIDE

La Fondation TEX-SCOPE INC. offre aux étudiants(es) poursuivant avec succès l'un et l'autre des 2 programmes de cours spécialisés ci-haut mentionnés, une bourse totale de 2 470 $ par année scolaire.

Cette bourse est normalement versée en 19 tranches égales de 130 $ par quinzaine à chaque étudiant(e) n'ayant pas subi plus d'un échec dans l'un et l'autre des cours prévus aux programmes de formation spécialisée.

CHAPITRE 3

RÉPERTOIRES DES PROGRAMMES ET DES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET LISTE DES PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES SPÉCIALISÉS

3.1 RÉPERTOIRE DES PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

NUMÉRO DE PROGRAMME	DESCRIPTION	DIPLÔME*	RÉGION	COLLÈGES (CODIFIÉS)
221-02	Technologie du génie civil	D.E.C.	Bas-St-Laurent/Gaspésie	3
			Saguenay/Lac-St-Jean	1
			Québec	4
			Mauricie/Bois-Francs	2-3
			Estrie	2
			Montréal-Centre	1-2-4-12
			Montréal-Nord	1-3
			Nord-Ouest	1
			Côte-Nord	1
221-42	Technologie du bâtiment et des travaux publics, géotechnique, matériaux	A.E.C.	Bas-St-Laurent/Gaspésie	3
			Saguenay/Lac-St-Jean	1
			Québec	4
			Mauricie/Bois-Francs	2-3
			Estrie	2
			Montréal-Centre	1-2-4-12
			Montréal-Nord	1-3
			Outaouais	1
			Nord-Ouest	1
			Côte-Nord	1

N.B. Veuillez vous référer à la section 3.2 pour connaître les coordonnées des collèges correspondant aux codes ci-dessus.

* A.E.C.: Attestation d'études collégiales; C.E.C.: Certificat d'études collégiales; D.E.C.: Diplôme d'études collégiales.

NUMÉRO DE PROGRAMME	DESCRIPTION	DIPLÔME*	RÉGION	COLLÈGES (CODIFIÉS)
223-31	Énergie - Conservation de l'énergie dans l'entreprise	A.E.C.	Montréal-Centre	6

N.B. Veuillez vous référer à la section 3.2 pour connaître les coordonnées des collèges correspondant aux codes ci-dessus.

* A.E.C.: Attestation d'études collégiales; C.E.C.: Certificat d'études collégiales; D.E.C.: Diplôme d'études collégiales.

NUMÉRO DE PROGRAMME	DESCRIPTION	DIPLÔME*	RÉGION	COLLÈGES (CODIFIÉS)
243-01	Électrodynamique	D.E.C.	Bas-St-Laurent/Gaspésie	1-3
			Saguenay/Lac-St-Jean	1-2
			Québec	3-4-7
			Mauricie/Bois-Francs	3
			Estrie	2
			Montréal-Sud	7
			Montréal-Centre	1-2-12
			Montréal-Nord	3-4
			Outaouais	1
			Côte-Nord	2
243-02	Instrumentation et Contrôle	D.E.C.	Bas-St-Laurent/Gaspésie	2
			Saguenay/Lac-St-Jean	1
			Québec	3
			Mauricie/Bois-Francs	3
			Montréal-Sud	3-6
			Montréal-Centre	1-11-12

N.B. Veuillez vous référer à la section 3.2 pour connaître les coordonnées des collèges correspondant aux codes ci-dessus.

* A.E.C.: Attestation d'études collégiales; C.E.C.: Certificat d'études collégiales; D.E.C.: Diplôme d'études collégiales.

NUMÉRO DE PROGRAMME	DESCRIPTION	DIPLÔME*	RÉGION	COLLÈGES (CODIFIÉS)
243-03	Électronique	D.E.C.	Bas-St-Laurent/Gaspésie	3
			Saguenay/Lac-St-Jean	1-2
			Québec	4-6
			Mauricie/Bois-Francs	1-2-3-4
			Estrie	2
			Montréal-Sud	1-2-3
			Montréal-Centre	1-4-5-7-10-12
			Montréal-Nord	1-2
			Outaouais	1
			Nord-Ouest	1
			Côte-Nord	1
243-32	Éléments d'instrumentation	A.E.C.	Bas-St-Laurent/Gaspésie	2
			Saguenay/Lac-St-Jean	1
			Québec	3-4
			Mauricie/Bois-Francs	3
			Montréal-Sud	6
			Montréal-Centre	1-11-12
			Montréal-Nord	1

N.B. Veuillez vous référer à la section 3.2 pour connaître les coordonnées des collèges correspondant aux codes ci-dessus.

* A.E.C.: Attestation d'études collégiales; C.E.C.: Certificat d'études collégiales; D.E.C.: Diplôme d'études collégiales.

NUMÉRO DE PROGRAMME	DESCRIPTION	DIPLÔME*	RÉGION	COLLÈGES (CODIFIÉS)
243-36	Asservissement et automatisation	A.E.C.	Bas-St-Laurent/Gaspésie	2
			Saguenay/Lac-St-Jean	1
			Québec	3
			Mauricie/Bois-Francs	3
			Montréal-Sud	6
			Montréal-Centre	1-11-12
			Montréal-Nord	2
243-41	Contrôles et commandes industriels	A.E.C.	Bas-St-Laurent/Gaspésie	1-3
			Saguenay/Lac-St-Jean	1-2
			Québec	3-4-7
			Mauricie/Bois-Francs	3
			Estrie	2
			Montréal-Sud	7
			Montréal-Centre	1-2-12
			Montréal-Nord	3-4
			Outaouais	1
			Côte-Nord	2

N.B. Veuillez vous référer à la section 3.2 pour connaître les coordonnées des collèges correspondant aux codes ci-dessus.

* A.E.C.: Attestation d'études collégiales; C.E.C.: Certificat d'études collégiales; D.E.C.: Diplôme d'études collégiales.

NUMÉRO DE PROGRAMME	DESCRIPTION	DIPLÔME*	RÉGION	COLLÈGES (CODIFIÉS)
243-42	Éléments d'instrumentation	A.E.C.	Bas-St-Laurent/Gaspésie	2
			Saguenay/Lac-St-Jean	1
			Québec	3
			Mauricie/Bois-Francs	3
			Montréal-Sud	6
			Montréal-Centre	1-11-12
243-43	Ordinateur et Automatisme	A.E.C.	Bas-St-Laurent/Gaspésie	3
			Saguenay/Lac-St-Jean	1-2
			Québec	4-6-7
			Mauricie/Bois-Francs	2-3
			Estrie	2
			Montréal-Sud	2-5
			Montréal-Centre	1-4-7-10-12
			Montréal-Nord	2
			Outaouais	1
			Côte-Nord	1

N.B. Veuillez vous référer à la section 3.2 pour connaître les coordonnées des collèges correspondant aux codes ci-dessus.

* A.E.C.: Attestation d'études collégiales; C.E.C.: Certificat d'études collégiales;
D.E.C.: Diplôme d'études collégiales.

NUMÉRO DE PROGRAMME	DESCRIPTION	DIPLÔME*	RÉGION	COLLÈGES (CODIFIÉS)
243-49	Éléments d'instrumentation	A.E.C.	Montréal-Nord	2
243-51	Electrodynamique	C.E.C.	Bas-St-Laurent/Gaspésie	1-3
			Saguenay/Lac-St-Jean	1-2
			Québec	3-4-7
			Mauricie/Bois-Francs	3
			Estrie	2
			Montréal-Sud	3-7
			Montréal-Centre	1-12
			Montréal-Nord	3
			Outaouais	1
			Côte-Nord	2
243-52	Instrumentation et contrôle	C.E.C.	Bas-St-Laurent/Gaspésie	1-3
			Saguenay/Lac-St-Jean	1-2
			Québec	3-4-7
			Mauricie/Bois-Francs	3
			Estrie	2
			Montréal-Sud	7
			Montréal-Centre	1-12
			Montréal-Nord	3
			Outaouais	1
			Côte-Nord	2

N.B. Veuillez vous référer à la section 3.2 pour connaître les coordonnées des collèges correspondant aux codes ci-dessus.

* A.E.C.: Attestation d'études collégiales; C.E.C.: Certificat d'études collégiales; D.E.C.: Diplôme d'études collégiales.

NUMÉRO DE PROGRAMME	DESCRIPTION	DIPLÔME*	RÉGION	COLLÈGES (CODIFIÉS)
247-31	Microprocesseurs	A.E.C.	Saguenay/Lac-St-Jean	2
			Québec	4-7
			Mauricie/Bois-Francs	3-4
			Estrie	2
			Montréal-Sud	5
			Montréal-Centre	1-4
			Montréal-Nord	2
			Outaouais	1

N.B. Veuillez vous référer à la section 3.2 pour connaître les coordonnées des collèges correspondant aux codes ci-dessus.

* A.E.C.: Attestation d'études collégiales; C.E.C.: Certificat d'études collégiales; D.E.C.: Diplôme d'études collégiales.

NUMÉRO DE PROGRAMME	DESCRIPTION	DIPLÔME*	RÉGION	COLLÈGES (CODIFIÉS)
251-01	Chimie-teinture	D.E.C.	Montréal-Sud	4
251-02	Production et contrôle	D.E.C.	Montréal-Sud	4
251-03	Chimie-teinture	A.E.C.	Montréal-Sud	4
251-32	Production et contrôle	A.E.C.	Montréal-Sud	4

N.B. Veuillez vous référer à la section 3.2 pour connaître les coordonnées des collèges correspondant aux codes ci-dessus.

* A.E.C.: Attestation d'études collégiales; C.E.C.: Certificat d'études collégiales; D.E.C.: Diplôme d'études collégiales.

NUMÉRO DE PROGRAMME	DESCRIPTION	DIPLÔME*	RÉGION	COLLÈGES (CODIFIÉS)
260-01	Assainissement de l'eau	D.E.C.	Montréal-Centre	10
260-05	Assainissement de l'eau	C.E.C.	Montréal-Centre	10

N.B. Veuillez vous référer à la section 3.2 pour connaître les coordonnées des collèges correspondant aux codes ci-dessus.

* A.E.C.: Attestation d'études collégiales; C.E.C.: Certificat d'études collégiales; D.E.C.: Diplôme d'études collégiales.

NUMÉRO DE PROGRAMME	DESCRIPTION	DIPLÔME*	RÉGION	COLLÈGES (CODIFIÉS)
265-71	Hygiène industrielle		Saguenay/Lac-St-Jean Montréal-Nord	2 2

N.B. Veuillez vous référer à la section 3.2 pour connaître les coordonnées des collèges correspondant aux codes ci-dessus.

* A.E.C.: Attestation d'études collégiales; C.E.C.: Certificat d'études collégiales; D.E.C.: Diplôme d'études collégiales.

NUMÉRO DE PROGRAMME	DESCRIPTION	DIPLÔME*	RÉGION	COLLÈGES (CODIFIÉS)
311-01	Techniques de prévention	D.E.C.	Saguenay/Lac-St-Jean	2
311-51	Techniques de prévention	C.E.C.	Saguenay/Lac-St-Jean Québec Maurice/Bois-Francs Montréal-Centre Nord-Ouest	2 7 2 2-7 1

N.B. Veuillez vous référer à la section 3.2 pour connaître les coordonnées des collèges correspondant aux codes ci-dessus.

* A.E.C.: Attestation d'études collégiales; C.E.C.: Certificat d'études collégiales; D.E.C.: Diplôme d'études collégiales.

NUMÉRO DE PROGRAMME	DESCRIPTION	DIPLÔME*	RÉGION	COLLÈGES (CODIFIÉS)
410-01	Marketing	D.E.C.	Bas-St-Laurent/Gaspésie	3
			Saguenay/Lac-St-Jean	1-2
			Québec	7-8
			Mauricie/Bois-Francs	3
			Estrie	2
			Montréal-Sud	1-2-5-7
			Montréal-Centre	1-2-3-4-6-7-8 9-10-12
			Montréal-Nord	1-2-3
			Nord-Ouest	
410-02	Personnel	D.E.C.	Saguenay/Lac-St-Jean	2
			Québec	4
			Estrie	2
			Montréal-Centre	7-11

N.B. Veuillez vous référer à la section 3.2 pour connaître les coordonnées des collèges correspondant aux codes ci-dessus.

* A.E.C.: Attestation d'études collégiales; C.E.C.: Certificat d'études collégiales; D.E.C.: Diplôme d'études collégiales.

NUMÉRO DE PROGRAMME	DESCRIPTION	DIPLÔME*	RÉGION	COLLÈGES (CODIFIÉS)
410-03	Finance	D.E.C.	Bas-St-Laurent/Gaspésie	1-2-3
			Saguenay/Lac-St-Jean	1-2-3
			Québec	2-3-4-5
				6-7-8-9
			Mauricie/Bois-Francs	1-2-3-4
			Estrie	1-2
			Montréal-Sud	1-2-3-4-5-6-7
			Montréal-Centre	1-2-3-4-6-7
				8-9-11-12
			Montréal-Nord	1-2-3
			Outaouais	1
			Nord-Ouest	1
			Côte-Nord	1-2
410-04	Gestion industrielle	D.E.C.	Québec	3
			Montréal-Centre	1-3-12

N.B. Veuillez vous référer à la section 3.2 pour connaître les coordonnées des collèges correspondant aux codes ci-dessus.

* A.E.C.: Attestation d'études collégiales; C.E.C.: Certificat d'études collégiales; D.E.C.: Diplôme d'études collégiales.

NUMÉRO DE PROGRAMME	DESCRIPTION	DIPLÔME*	RÉGION	COLLÈGES (CODIFIÉS)
410-11	Administration générale	D.E.C.	Saguenay/Lac-St-Jean	1
			Québec	2-4-6
			Montréal-Centre	11
			Montréal-Nord	3-4
			Outaouais	1
410-30	Initiation à l'administration	A.E.C.	Bas-St-Laurent/Gaspésie	1-2-3
			Saguenay/Lac-St-Jean	1-2-3
			Québec	2-3-4-5
				6-7-8
			Mauricie/Bois-Francs	1-2-3-4
			Estrie	1-2
			Montréal-Sud	1-2-3-4
				5-6-7
			Montréal-Centre	1-2-3-4-6
				7-9-10-11-12
			Montréal-Nord	1-2-3-4
			Outaouais	1
			Nord-Ouest	1
			Côte-Nord	1-2

N.B. Veuillez vous référer à la section 3.2 pour connaître les coordonnées des collèges correspondant aux codes ci-dessus.

* A.E.C.: Attestation d'études collégiales; C.E.C.: Certificat d'études collégiales; D.E.C.: Diplôme d'études collégiales.

NUMÉRO DE PROGRAMME	DESCRIPTION	DIPLÔME*	RÉGION	COLLÈGES (CODIFIÉS)
410-31	Initiation à la gestion (marketing)	A.E.C.	Montréal-Sud	3
			Montréal-Centre	3
410-32	Gestion du personnel	A.E.C.	Saguenay/Lac-St-Jean	2
			Québec	4
			Mauricie/Bois-Francs	3
			Estrie	2
			Montréal-Sud	3
			Montréal-Centre	7-11-12
			Montréal-Nord	2-3
410-33	Comptabilité	A.E.C.	Bas-St-Laurent/Gaspésie	1-2-3
			Saguenay/Lac-St-Jean	1-2-3
			Québec	2-3-4-5 6-7-8
			Mauricie/Bois-Francs	1-2-3-4
			Estrie	1-2
			Montréal-Sud	1-2-3-4 5-6-7
			Montréal-Centre	1-2-3-4-6 7-9-10-11-12
			Montréal-Nord	1-2-3
			Outaouais	1
			Nord-Ouest	1
			Côte-Nord	1-2

N.B. Veuillez vous référer à la section 3.2 pour connaître les coordonnées des collèges correspondant aux codes ci-dessus.

* A.E.C.: Attestation d'études collégiales; C.E.C.: Certificat d'études collégiales; D.E.C.: Diplôme d'études collégiales.

NUMÉRO DE PROGRAMME	DESCRIPTION	DIPLÔME*	RÉGION	COLLÈGES (CODIFIÉS)
410-34	Techniques du génie industriel	A.E.C.	Québec	5
			Mauricie/Bois-Francs	4
			Estrie	2
410-36	Temps et mouvements en industrie	A.E.C.	Bas-St-Laurent/Gaspésie	1-2-3
			Saguenay/Lac-St-Jean	1-2-3
			Québec	2-3-4-5
				6-7-8
			Mauricie/Bois-Francs	1-2-3-4
			Estrie	1-2
			Montréal-Sud	1-2-3-4
				5-6-7
			Montréal-Centre	1-2-3-4-6
				7-9-10-11-12
			Montréal-Nord	1-2-3-4
			Outaouais	1
			Nord-Ouest	1
			Côte-Nord	1-2

N.B. Veuillez vous référer à la section 3.2 pour connaître les coordonnées des collèges correspondant aux codes ci-dessus.

* A.E.C.: Attestation d'études collégiales; C.E.C.: Certificat d'études collégiales; D.E.C.: Diplôme d'études collégiales.

NUMÉRO DE PROGRAMME	DESCRIPTION	DIPLÔME*	RÉGION	COLLÈGES (CODIFIÉS)
410-37	Marketing	A.E.C.	Bas-St-Laurent/Gaspésie	3
			Saguenay/Lac-St-Jean	1-2
			Québec	7-8
			Mauricie/Bois-Francs	3
			Estrie	2
			Montréal-Sud	2-3-5
			Montréal-Centre	1-2-3-7 9-10-12
			Montréal-Nord	1-2-3
410-44	Contrôle de la qualité	A.E.C.	Mauricie/Bois-Francs	1

N.B. Veuillez vous référer à la section 3.2 pour connaître les coordonnées des collèges correspondant aux codes ci-dessus.

* A.E.C.: Attestation d'études collégiales; C.E.C.: Certificat d'études collégiales; D.E.C.: Diplôme d'études collégiales.

NUMÉRO DE PROGRAMME	DESCRIPTION	DIPLÔME*	RÉGION	COLLÈGES (CODIFIÉS)
410-47	Finance	A.E.C.	Bas-St-Laurent/Gaspésie	1-2-3
			Saguenay/Lac-St-Jean	1-2-3
			Québec	2-3-4-5 6-7-8
			Mauricie/Bois-Francs	1-2-3-4
			Estrie	1-2
			Montréal-Sud	1-2-3-4 5-6-7
			Montréal-Centre	1-2-3-4-6 7-9-10-11-12
			Montréal-Nord	1-2-3
			Outaouais	1
			Nord-Ouest	1
			Côte-Nord	1-2
410-51	Marketing	C.E.C.	Bas-St-Laurent/Gaspésie	3
			Saguenay/Lac-St-Jean	1-2
			Québec	7-8
			Mauricie/Bois-Francs	3-4
			Estrie	2
			Montréal-Sud	2-4-5
			Montréal-Centre	1-2-3-4-6-7 9-10-11
			Montréal-Nord	1-2-3
			Nord-Ouest	1

N.B. Veuillez vous référer à la section 3.2 pour connaître les coordonnées des collèges correspondant aux codes ci-dessus.

* A.E.C.: Attestation d'études collégiales; C.E.C.: Certificat d'études collégiales; D.E.C.: Diplôme d'études collégiales.

NUMÉRO DE PROGRAMME	DESCRIPTION	DIPLÔME*	RÉGION	COLLÈGES (CODIFIÉS)
410-52	Personnel	C.E.C.	Saguenay/Lac-St-Jean	2
			Québec	4
			Mauricie/Bois-Francs	3
			Estrie	2
			Montréal-Sud	4
			Montréal-Centre	7-11-12
			Montréal-Nord	2-3-4
			Côte Nord	1
410-53	Finance	C.E.C.	Bas-St-Laurent/Gaspésie	1-2-3
			Saguenay/Lac-St-Jean	1-2-3
			Québec	2-3-4-5
				6-7-8
			Mauricie/Bois-Francs	1-2-3-4
			Estrie	1-2
			Montréal-Sud	1-2-3-4
				5-6-7
			Montréal-Centre	1-2-3-4-6
				7-9-10-11-12
			Montréal-Nord	1-2-3
			Outaouais	1
			Nord-Ouest	1
			Côte-Nord	1-2

N.B. Veuillez vous référer à la section 3.2 pour connaître les coordonnées des collèges correspondant aux codes ci-dessus.

* A.E.C.: Attestation d'études collégiales; C.E.C.: Certificat d'études collégiales;
D.E.C.: Diplôme d'études collégiales.

NUMÉRO DE PROGRAMME	DESCRIPTION	DIPLÔME*	RÉGION	COLLÈGES (CODIFIÉS)
410-54	Gestion industrielle	C.E.C.	Québec	3
			Mauricie/Bois-Francs	4
			Estrie	2
410-91	Initiation à la gestion industrielle	A.E.C.	Bas-St-Laurent/Gaspésie	1-2-3
			Saguenay/Lac-St-Jean	1-2-3
			Québec	2-3-4-5
				6-7-8
			Mauricie/Bois-Francs	1-2-3-4
			Estrie	1-2
			Montréal-Sud	1-2-3-4
				5-6-7
			Montréal-Centre	1-2-3-4-6
				7-9-10-11-12
			Montréal-Nord	1-2-3-4
			Outaouais	1
			Nord-Ouest	1
			Côte-Nord	1-2

N.B. Veuillez vous référer à la section 3.2 pour connaître les coordonnées des collèges correspondant aux codes ci-dessus.

* A.E.C.: Attestation d'études collégiales; C.E.C.: Certificat d'études collégiales; D.E.C.: Diplôme d'études collégiales.

NUMÉRO DE PROGRAMME	DESCRIPTION	DIPLÔME*	RÉGION	COLLÈGES (CODIFIÉS)
410-92	Supervision	A.E.C.	Saguenay/Lac-St-Jean Mauricie/Bois-Francs Montréal-Sud Montréal-Centre	2 2 2-4-5-7 4
410-93	Techniques de ressourcement (production)	A.E.C.	Bas-St-Laurent/Gaspésie	1

N.B. Veuillez vous référer à la section 3.2 pour connaître les coordonnées des collèges correspondant aux codes ci-dessus.

* A.E.C.: Attestation d'études collégiales; C.E.C.: Certificat d'études collégiales; D.E.C.: Diplôme d'études collégiales.

NUMÉRO DE PROGRAMME	DESCRIPTION	DIPLÔME*	RÉGION	COLLÈGES (CODIFIÉS)
415-31	La gestion par micro-ordinateur	A.E.C.	Saguenay/Lac-St-Jean Québec Montréal-Sud Montréal-Centre Montréal-Nord	2 7 3-5-7 2-9 4
415-32	Commercialisation internationale	A.E.C.	Montréal-Centre	1
415-36	Gestion de la formation dans l'entreprise	A.E.C.	Québec	2
415-53	Finance et informatique	C.E.C.	Saguenay/Lac-St-Jean Québec Mauricie/Bois-Francs Montréal-Sud Montréal-Nord Outaouais Nord-Ouest	1-3 7 4 3 2 1 1

N.B. Veuillez vous référer à la section 3.2 pour connaître les coordonnées des collèges correspondant aux codes ci-dessus.

* A.E.C.: Attestation d'études collégiales; C.E.C.: Certificat d'études collégiales; D.E.C.: Diplôme d'études collégiales.

NUMÉRO DE PROGRAMME	DESCRIPTION	DIPLÔME*	RÉGION	COLLÈGES (CODIFIÉS)
420-00	Informatique	D.E.C.	Bas-St-Laurent/Gaspésie	1-3
			Saguenay/Lac-St-Jean	1-2-3
			Québec	2-3-4-5-6-8
			Mauricie/Bois-Francs	1-2-3
			Estrie	1-2
			Montréal-Sud	1-2-3-4-6-7
			Montréal-Centre	1-2-3-4-6-7
				9-10-11-12
			Montréal-Nord	1-2-3
			Outaouais	1
			Nord-Ouest	1
			Côte-Nord	2
420-31	Technicien en informatique (programmeur)	A.E.C.	Bas-St-Laurent/Gaspésie	3
			Saguenay/Lac-St-Jean	1-2
			Québec	3-4-6-7-8
			Mauricie/Bois-Francs	2-3
			Estrie	1-2
			Montréal-Sud	1-2-4-7
			Montréal-Centre	1-3-4-7
				9-10-12
			Montréal-Nord	2
			Outaouais	1
			Nord-Ouest	1
			Côte-Nord	2

N.B. Veuillez vous référer à la section 3.2 pour connaître les coordonnées des collèges correspondant aux codes ci-dessus.

* A.E.C.: Attestation d'études collégiales; C.E.C.: Certificat d'études collégiales; D.E.C.: Diplôme d'études collégiales.

NUMÉRO DE PROGRAMME	DESCRIPTION	DIPLÔME*	RÉGION	COLLÈGES (CODIFIÉS)
420-32	Analyse de systèmes (junior)	A.E.C.	Bas-St-Laurent/Gaspésie	3
			Saguenay/Lac-St-Jean	1-2
			Québec	3-4-6-8
			Mauricie/Bois-Francs	2-3
			Estrie	1-2
			Montréal-Sud	1-2-4-7
			Montréal-Centre	1-3-4-7-9 10-12
			Montréal-Nord	2
			Outaouais	1
			Nord-Ouest	1
			Côte-Nord	2
420-33	Programmeur	A.E.C.	Bas-St-Laurent/Gaspésie	3
			Saguenay/Lac-St-Jean	1-2
			Québec	3-4-6-8
			Mauricie/Bois-Francs	2-3
			Estrie	1-2
			Montréal-Sud	1-2-4-7
			Montréal-Centre	1-3-4-7-9 10-12
			Montréal-Nord	2
			Outaouais	1
			Nord-Ouest	1
			Côte-Nord	2

N.B. Veuillez vous référer à la section 3.2 pour connaître les coordonnées des collèges correspondant aux codes ci-dessus.

* A.E.C.: Attestation d'études collégiales; C.E.C.: Certificat d'études collégiales; D.E.C.: Diplôme d'études collégiales.

NUMÉRO DE PROGRAMME	DESCRIPTION	DIPLÔME*	RÉGION	COLLÈGES (CODIFIÉS)
420-34	Programmeur-analyste	A.E.C.	Bas-St-Laurent/Gaspésie	3
			Saguenay/Lac-St-Jean	1-2
			Québec	3-4-6-8
			Mauricie/Bois-Francs	2-3
			Estrie	1-2
			Montréal-Sud	1-2-4-7
			Montréal-Centre	1-3-4-7-9 10-12
			Montréal-Nord	2
			Outaouais	1
			Nord-Ouest	1
			Côte-Nord	2
420-35	Analyste	A.E.C.	Bas-St-Laurent/Gaspésie	3
			Saguenay/Lac-St-Jean	1-2
			Québec	3-4-6-8
			Mauricie/Bois-Francs	2-3
			Estrie	1-2
			Montréal-Sud	1-2-4-7
			Montréal-Centre	1-3-4-7-9 10-12
			Montréal-Nord	2
			Outaouais	1
			Nord-Ouest	1
			Côte-Nord	2

N.B. Veuillez vous référer à la section 3.2 pour connaître les coordonnées des collèges correspondant aux codes ci-dessus.

* A.E.C.: Attestation d'études collégiales; C.E.C.: Certificat d'études collégiales; D.E.C.: Diplôme d'études collégiales.

NUMÉRO DE PROGRAMME	DESCRIPTION	DIPLÔME*	RÉGION	COLLÈGES (CODIFIÉS)
420-36	Gestion et analyse de systèmes	A.E.C.	Québec Montréal-Centre	7 3
420-38	Informatique pour P.M.E.	A.E.C.	Québec Mauricie/Bois-Francs Estrie	7 1 2
420-39	Administratique		Saguenay/Lac-St-Jean Québec	3 7
420-41	Programmeur junior	A.E.C.	Bas-St-Laurent/Gaspésie Saguenay/Lac-St-Jean Québec Mauricie/Bois-Francs Estrie Montréal-Sud Montréal-Centre Montréal-Nord Outaouais Nord-Ouest Côte-Nord	3 1-2 3-4-6-7-8 2-3 1-2 1-2-4-7 1-3-4-7-9 10-12 2 1 1 2

N.B. Veuillez vous référer à la section 3.2 pour connaître les coordonnées des collèges correspondant aux codes ci-dessus.

* A.E.C.: Attestation d'études collégiales; C.E.C.: Certificat d'études collégiales; D.E.C.: Diplôme d'études collégiales.

NUMÉRO DE PROGRAMME	DESCRIPTION	DIPLÔME*	RÉGION	COLLÈGES (CODIFIÉS)
420-46	Bureautique	A.E.C.	Saguenay/Lac-St-Jean	1
			Québec	7
420-51	Technicien en informatique (Programmeur-analyste)	C.E.C.	Bas-St-Laurent/Gaspésie	3
			Saguenay/Lac-St-Jean	1-2-3
			Québec	3-4-6-7-8
			Mauricie/Bois-Francs	2-3-4
			Estrie	1-2
			Montréal-Sud	1-2-4-7
			Montréal-Centre	1-3-4-7-9 10-12
			Montréal-Nord	2
			Outaouais	1
			Nord-Ouest	1
			Côte-Nord	2

N.B. Veuillez vous référer à la section 3.2 pour connaître les coordonnées des collèges correspondant aux codes ci-dessus.

* A.E.C.: Attestation d'études collégiales; C.E.C.: Certificat d'études collégiales; D.E.C.: Diplôme d'études collégiales.

NUMÉRO DE PROGRAMME	DESCRIPTION	DIPLÔME*	RÉGION	COLLÈGES (CODIFIÉS)
571-06	Techniques du vêtement féminin	D.E.C.	Montréal-Centre	8-13
571-32	Le vêtement féminin	A.E.C.	Mauricie/Bois-Francs Montréal-Centre	4 8-13

N.B. Veuillez vous référer à la section 3.2 pour connaître les coordonnées des collèges correspondant aux codes ci-dessus.

* A.E.C.: Attestation d'études collégiales; C.E.C.: Certificat d'études collégiales; D.E.C.: Diplôme d'études collégiales.

3.2 RÉPERTOIRE DES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION PROFESSIONNELLE (par région)

Bas-St-Laurent/Gaspésie

1. Collège de la Gaspésie
   C.P. 590
   96, rue Jacques-Cartier
   Gaspé (Québec)
   G0C 1R0

   Tél.: (418) 368-2201

2. Collège de Matane
   616, avenue St-Rédempteur
   Matane (Québec)
   G4W 3P7

   Tél.: (418) 562-1240

3. Collège de Rimouski
   60, rue de l'Evêché Ouest
   Rimouski (Québec)
   G5L 4H6

   Tél.: (418) 723-1880

Saguenay/Lac-St-Jean

1. Collège de Chicoutimi
   523, rue Jacques-Cartier Est
   Chicoutimi (Québec)
   G7H 1Z6

   Tél.: (418) 549-9520

2. Collège de Jonquière
   2505, rue St-Hubert
   Jonquière (Québec)
   G7X 7W2

   Tél.: (418) 547-2191

3. Collège de St-Félicien
   1105, boul. Hamel
   St-Félicien (Québec)
   G0W 2N0

   Tél.: (418) 679-5412

Québec

1. Campus Notre-Dame-de-Foy
   5000, rue Saint-Félix
   Cap-Rouge (Québec)
   G0A 1K0

   Tél.: (418) 872-8041

2. Collège François-Xavier-Garneau
   C.P. 6300
   1660, boul. de l'Entente
   Sillery (Québec)
   G1T 2S5

   Tél.: (418) 688-8310

3. Collège de Lévis-Lauzon
   205, rue Mgr-Ignace-Bourget
   Lauzon (Québec)
   G6V 6Z9

   Tél.: (418) 833-5110

4. Collège de Limoilou
   C.P. 1400
   1300, 8e Avenue
   Québec (Québec)
   G1K 7H3

   Tél.: (418) 647-6630

5. Collège de la Pocatière
   140, 4e Avenue
   La Pocatière (Québec)
   G0R 1Z0

   Tél.: (418) 856-1525

Québec(suite)

6. Collège de la Région
de l'Amiante
671, boul. Smith Sud
Thetford-Mines (Québec)
G6G 1N1

Tél.: (418) 338-8591

7. Collège de Rivière-du-Loup
80, rue Frontenac
Rivière-du-Loup (Québec)
G5R 1S8

Tél.: (418) 862-6903

8. Collège de Ste-Foy
2410, chemin Ste-Foy
Québec (Québec)
G1V 1T3

Tél.: (418) 659-6600

9. Séminaire de St-Georges
1055, 116e Rue Est
St-Georges (Québec)
G5Y 3G1

Tél.: (418) 228-8896

Mauricie/Bois-Francs

1. Collège de Drummondville
   960, rue St-Georges
   Drummondville (Québec)
   J2C 6A2

   Tél.: (819) 478-4671

2. Collège de Shawinigan
   C.P. 610
   2263, boul. du Collège
   Shawinigan (Québec)
   G9N 6V8

   Tél.: (819) 539-6401

3. Collège de Trois-Rivières
   C.P. 97
   3500, rue De Courval
   Trois-Rivières (Québec)
   G9A 5E6

   Tél.: (819) 376-1721

4. Collège de Victoriaville
   475, rue Notre-Dame Est
   Victoriaville (Québec)
   G6P 4B3

   Tél.: (819) 758-6401

Estrie

1. Collège régional de Champlain
   Campus Lennoxville
   C.P. 5000
   554, rue Ontario
   Sherbrooke (Québec)
   J1M 1Z3

   Tél.: (819) 564-6881

2. Collège de Sherbrooke
   475, rue du Parc
   Sherbrooke (Québec)
   J1H 5M7

   Tél.: (819) 564-6350

Montréal-Sud

1. Collège régional Champlain
   Campus St-Lambert
   900, promenade Riverside
   St-Lambert (Québec)
   J4P 3P2

   Tél.: (514) 672-6240

2. Collège Édouard-Montpetit
   945, chemin de Chambly
   Longueuil (Québec)
   J4H 3M6

   Tél.: (514) 679-2630

3. Collège de Granby
   235, rue St-Jacques
   Granby (Québec)
   J2G 3N1

   Tél.: (514) 372-6614

4. Collège de St-Hyacinthe
   3000, rue Boullé
   St-Hyacinthe (Québec)
   J2S 1H9

   Tél.: (514) 773-6800

5. Collège St-Jean-sur-Richelieu
   C.P. 1018
   30, boul. du Séminaire Nord
   St-Jean-sur-Richelieu (Québec)
   J3B 7B1

   Tél.: (514) 347-5301

Montréal-Sud(suite)

6. Collège de Sorel-Tracy
   3000, boul. de la Mairie
   Tracy (Québec)
   J3R 5B9

   Tél.: (514) 742-6651

7. Collège de Valleyfield
   C.P. 308
   169, rue Champlain
   Salaberry-de-Valleyfield (Québec)
   J6T 1X6

   Tél.: (514) 373-9441

Montréal-Centre

1. Collège Ahuntsic
   9155, rue St-Hubert
   Montréal (Québec)
   H2M 1Y8

   Tél.: (514) 389-5921

2. Collège André-Laurendeau
   1111, rue Lapierre
   Lasalle (Québec)
   H8N 2J4

   Tél.: (514) 364-3320

3. Collège Bois-de-Boulogne
   10555, avenue Bois-de-Boulogne
   Montréal (Québec)
   H4N 1L4

   Tél.: (514) 332-3000

4. Collège Dawson
   485, rue McGill
   Montréal (Québec)
   H2Y 2H4

   Tél.: (514) 931-8731

5. Institut Teccart inc.
   3155, rue Hochelaga
   Montréal (Québec)
   H1W 1G4

   Tél.: (514) 562-2501

Montréal-Centre(suite)

6. Collège John-Abbott
Campus MacDonald
C.P. 2000
Ste-Anne-de-Bellevue (Québec)
H9X 3L9

Tél.: (514) 457-6610

7. Collège de Maisonneuve
3800, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec)
H1X 2A2

Tél.: (514) 354-7131

8. Collège Marie-Victorin
7000, rue Marie-Victorin
Montréal (Québec)
H1G 2J6

Tél.: (514) 325-0150

9. Collège de Rosemont
6400, 16e Avenue
Montréal (Québec)
H1X 2S9

Tél.: (514) 376-1620

10. Collège St-Laurent
625, boul. Ste-Croix
St-Laurent (Québec)
H4L 3X7

Tél.: (514) 747-6521

Montréal-Centre (suite)

11. Collège Vanier
821, boul. Ste-Croix
Montréal (Québec)
H4L 3X9

Tél.: (514) 333-3811

12. Collège du Vieux-Montréal
C.P. 1444
255, rue Ontario Est
Montréal (Québec)
H2X 3M8

Tél.: (514) 364-3320

13. Collège Lasalle
Centre spécialisé de la Mode
2015, rue Drummond
Montréal (Québec)
H3G 1W7

Tél.: (514) 281-1919

Montréal-Nord

1. Collège de Joliette
   C.P. 130
   20, rue St-Charles Sud
   Joliette (Québec)
   J6E 4T1

   Tél.: (514) 759-1661

2. Collège Lionel-Groulx
   100, rue Duquet
   Blainville (Québec)
   J7E 3G6

   Tél.: (514) 430-3120

3. Collège Montmorency
   475, boul. de l'Avenir
   Laval (Québec)
   H7N 5H9

   Tél.: (514) 667-5100

4. Collège de St-Jérôme
   455, rue Fournier
   St-Jérôme (Québec)
   J7Z 4V2

   Tél.: (514) 436-1580

Outaouais

1. Collège de l'Outaouais
   C.P. 5220
   333, boul. de la Cité-des-Jeunes
   Hull (Québec)
   J8Y 6M5

   Tél.: (819) 770-4012

Nord-Ouest

1. Collège du Nord-Ouest
   C.P. 1500
   425, boul. du Collège
   Rouyn (Québec)
   J9X 5E5

   Tél.: (819) 762-0931

Côte-Nord

1. Collège de Hauterive
   537, boul. Blanche
   Baie-Comeau (Québec)
   G5C 2B2

   Tél.: (418) 589-5707

2. Collège de Sept-Iles
   175, rue de la Vérendrye
   Sept-Iles (Québec)
   G4R 5B7

   Tél.: (418) 962-9848

3.3 LISTE DES PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS D'ENSEIGNEMENT (par secteur)

A. Industrie du textile

- CENTRE SPÉCIALISÉ DU TEXTILE DE ST-HYACINTHE (CEGEP)
  3000, rue Boullé
  Saint-Hyacinthe (Québec)
  J2S 1H9

  Tél.: (514) 773-6800

- UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
  Chimie des textiles
  2500, boul. de l'Université
  Sherbrooke (Québec)
  J1K 2R1

  Tél.: (819) 565-3545

- UNIVERSITÉ CONCORDIA
  1455, boul. de Maisonneuve Ouest
  Montréal (Québec)
  H3G 1M8

  Tél.: (514) 879-8436

B. Industrie de l'habillement

- CENTRE SPÉCIALISÉ DE LA MODE DU QUÉBEC (Collège Lasalle)
  2015, rue Drummond
  Montréal (Québec)
  H3G 1W7

  Tél.: (514) 281-1919

- COLLÈGE MARIE-VICTORIN
  7000, rue Marie-Victorin
  Montréal (Québec)
  H3N 1W1

  Tél.: (514) 325-0150

. COLLÈGE NOTRE-DAME-DE-FOY
5000, rue St-Félix
Cap-Rouge (Québec)
G0A 1K0

Tél.: (418) 872-8041

. L'ACADÉMIE DES COUTURIERS CANADIENS
267, Dalhousie
Ottawa (Ontario)
K1N 7E3

Tél.: (613) 238-5233

. ÉCOLE DE COUTURE CHÂTELAINE
(Ecole secondaire)
2639, chemin Ste-Foy
Sainte-Foy (Québec)
G1V 1V1

Tél.: (418) 653-7404

. UNIVERSITÉ CONCORDIA
1455, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec)
H3G 1M8

Tél.: (514) 879-8436